

MJ/AL.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, le 8 DECEMBRE 1961

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

N° 404 /PR/MAID/C.T.M.

SOMMAIRE :
Nomination

/% ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

/% E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 60-32 du 28 Juillet 1960 portant Organisation des Forces Armées du Dahomey ;

SUR proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

/% E C R E T E :

ARTICLE 1er

Les élèves Officiers OHOUENS Barthélémy et JOHNSON Ferdinand sont promus au grade de Sous-Lieutenant.

ARTICLE 2

Le présent décret qui prendra effet à compter du 1er Octobre 1961 sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du DAHOMEY.

AMPLIATIONS : PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ORIGINAL 1 LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES
JORD 1 ET DE LA DEFENSE.
MAID 4
EMFAD 4
MFPT 1
SGCM 8
PRESIDENCE 8
FB 1
DP 2
CF 1
SF 5
FP 1
CD 1
INFO-RADIO 2
INTERSSSES 2

M. A R O U N A.

H. M A G A.

COLONEL DIRECTEUR
ECOLE GENDARMERIE
MELUN-FRANCE (2)